

Les chutes de grêle et les tornades sont les phénomènes orageux qui possèdent le potentiel de destruction le plus sévère et qui présentent dès lors les risques les plus critiques pour nos infrastructures.

Afin de percevoir rapidement la probabilité de survenue de ces phénomènes extrêmes, les deux cartes "RISQUE DE TORNADE" et "RISQUE GRELE" viennent en complément de la carte principale pour donner une appréciation plus précise des risques "tornade" et "grêle" prévus. Ainsi par exemple, lorsqu'un risque de tornade est mentionné, il est possible de savoir par un simple regard sur la carte dédiée si ce risque est considéré comme marginal (environ 5% de probabilité de formation d'une tornade) ou à l'inverse comme fort (probabilité supérieure à 30%). La prévision probabiliste donne ainsi une compréhension plus immédiate du degré de risque réel.

Il est important de noter que la carte de RISQUE GRELE indique la probabilité de survenue de précipitations de glace d'un diamètre supérieur à 0,5 cm (en deçà, on parlera de grésil). Autrement dit, la prévision de chutes de grésil ne justifiera pas la mention d'un "risque grêle", même marginal, si les prévisionnistes considèrent que le risque de voir tomber des grêlons d'un diamètre supérieur à 0,5 cm est inexistant ou trop isolé pour présenter un risque significatif. La carte de RISQUE GRELE se concentre donc sur le risque de chutes de grêle significatives, et exclue par principe le grésil (la prévision est opérée en intégrant l'intensité, la fréquence spatiale et le diamètre maximum possible des grêlons).

CRITERES RETENUS EN PREVISION DU RISQUE DE TORNADE

En fonction des conditions atmosphériques en présence, nos prévisions distinguent 5 niveaux de risque, dont voici le détail :

NIVEAU 0	▶ le risque de tornade est considéré comme inexistant
NIVEAU 1	▶ le risque de tornade est considéré comme <u>MARGINAL</u> : la survenue d'une tornade ne peut être exclue dans le contexte météorologique prévu, mais la probabilité globale n'excède pas 5% (une situation de ce type ne produira une tornade qu'une fois sur 20 en moyenne).
NIVEAU 2	▶ le risque de tornade est considéré comme <u>FAIBLE</u> : la survenue d'une tornade est possible dans le contexte météorologique prévu. La probabilité globale devient significative et avoisine 10% (une situation de ce type produira une tornade une fois sur 10 en moyenne).
NIVEAU 3	▶ le risque de tornade est considéré comme <u>MODERE</u> : la survenue d'une tornade présente un niveau de risque sérieux dans le contexte météorologique prévu. La probabilité globale avoisine 20% (une situation de ce type produira une tornade une fois sur 5 en moyenne).
NIVEAU 4	▶ le risque de tornade est considéré comme <u>ELEVE</u> : la survenue d'une tornade présente un niveau de risque sévère. La probabilité globale excède 30% (une situation de ce type produira une tornade une fois sur 3 en moyenne).

* * * *

CRITERES RETENUS EN PREVISION DU RISQUE GRELE

En fonction des conditions atmosphériques en présence, nos prévisions distinguent 5 niveaux de risque, dont voici le détail :

NIVEAU 0	▶ le risque de chutes de grêle significatives est considéré comme inexistant, ce qui n'exclue pas la survenue de chutes de grésil, parfois accompagnés localement de quelques petits grêlons isolés
NIVEAU 1	▶ le risque de dommages liés à la grêle est considéré comme <u>MARGINAL</u> : les grêlons prévus n'excèdent généralement pas 1 cm de diamètre. Dès lors, les chutes de grêle, même si elles peuvent être nombreuses, ne sont pas susceptibles d'engendrer des dommages significatifs.
NIVEAU 2	▶ le risque de dommages liés à la grêle est considéré comme <u>FAIBLE</u> : le contexte météorologique est favorable à des chutes de grêlons dont le diamètre peut dépasser 2 cm, ce qui rend possible des dégâts dispersés.
NIVEAU 3	▶ le risque de dommages liés à la grêle est considéré comme <u>MODERE</u> : le contexte météorologique est favorable à des chutes de grêlons dont le diamètre peut dépasser 3 à 4 cm, ce qui laisse craindre la survenue de dommages significatifs.
NIVEAU 4	▶ le risque de dommages liés à la grêle est considéré comme <u>ELEVE</u> : de très fortes chutes de grêle sont susceptibles de se produire en association avec des orages organisés. D'importants dommages sont possibles dans ce type de contexte.